

## ADJECTIFS INDÉFINIS.

Les adjectifs *indéfinis* sont ceux qui ne déterminent les noms que d'une manière vague. Ces adjectifs sont : *aucun, autre, chaque, même, nul, plusieurs, quelque, quel* (*exclamatif et interrogatif*)<sup>(1)</sup>, *quelconque, tel, tout et un*, quand il ne sert pas à compter.

## RÈGLE DES ADJECTIFS.

L'adjectif se met au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte : *le bon père, la bonne mère, lieux charmants, les fortes branches d'un grand arbre.*

## QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

## LE PRONOM.

Le *pronome* est un mot qui tient la place du nom.

Il y a en français des pronoms *personnels*, des pronoms *possessifs*, des pronoms *démonstratifs*, des pronoms *relatifs*, des pronoms *interrogatifs*, et des pronoms *indéfinis*.

## PRONOMS PERSONNELS.

Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent les personnes.

Il y a trois personnes : la première est celle qui parle, la deuxième est celle à qui l'on parle, la troisième est celle de qui l'on parle.

## PRONOMS DE LA PREMIÈRE ET DE LA DEUXIÈME PERSONNE.

Ces pronoms sont des deux genres.

Prom. pers... Sing... Je, me, moi. Plur... Nous.

Deux. pers... Sing... Tu, te, toi. Plur... Vous.

*Remarque.* Par politesse, en français, on dit *vous* au lieu de *tu, te, toi*; ainsi en parlant à un enfant, on dit : *vous êtes bien aimable.*

<sup>(1)</sup> *Quel, quelle* peut être adjectif interrogatif : *Quel homme vient là ? ou adjectif exclamatif : Quel courage !*